

Naviguer le système de justice en droit de la famille

Atelier pour les plaideurs sans avocat

10 raisons importantes

de participer à la présentation des ateliers

1. Votre participation aux ateliers a été pré-approuvée par le Barreau du Nouveau-Brunswick pour l'obtention de vos **crédits annuels FPCO – Volet Enseignement**
2. Votre participation aux ateliers peut vous obtenir vos **crédits annuels FPCO – Volet Rédaction**
3. Votre participation aux ateliers peut vous obtenir vos **crédits annuels FPCO – Volet Participation**
4. Encourager **l'appréciation** de la valeur et la contribution de la profession juridique dans votre communauté
5. Promouvoir **l'accès à la justice** en droit de la famille pour des individus à faible revenu ou qui font face à d'autres obstacles les empêchant d'y avoir accès
6. Démontrer **l'importance d'instruire** les plaideurs sans avocat afin d'augmenter leurs compétences à se représenter eux-mêmes en matière de droit de la famille
7. **Réduire les délais** causés en raison d'ajournement des procédures ou le temps requis par le juge d'instruire les plaideurs sans avocat
8. Faire partie de la liste de **bénévoles les plus appréciés** du SPEIJ-NB
9. **Exprimer votre appui**
10. **Il faut s'inscrire!!!**